

Avis voté en plénière du 10 octobre 2012

La valorisation de la forêt française

Déclaration du groupe de la CFE-CGC

La CFE-CGC soutient et partage l'analyse et la problématique majeure soulevée par cet avis. Accroître la productivité de la forêt dans le respect d'une gestion durable est l'enjeu auquel est confrontée la France aujourd'hui.

La forêt couvre aujourd'hui plus du tiers de notre territoire national et représente avec sa filière 450 000 emplois. Ce secteur est confronté à d'importantes difficultés se traduisant par un déficit de six milliards d'euros pour la balance commerciale française, soit le second poste pour notre pays après l'énergie ! Il est urgent d'agir.

Nous soutenons pleinement les propositions de ce rapport.

La CFE-CGC considère que la recherche et l'innovation sont des facteurs de compétitivité pour notre pays. Dans ce secteur précisément, elle doit nous permettre d'avoir de nouveaux débouchés pour les bois feuillus.

Nous nous devons d'être innovants afin d'utiliser ce qui est actuellement à notre disposition et cela avant même d'envisager de vouloir le remplacer par du résineux et s'exposer ainsi à une concurrence internationale très vive.

Il est primordial de conserver les emplois de la filière bois mais nous devons être ambitieux et défendre de nouvelles créations d'emplois pour attirer les jeunes, en améliorant les conditions de travail et de rémunération de ces métiers. La CFE-CGC considère donc, à ce titre, qu'il faut préserver et renforcer le rôle de l'école forestière de Nancy pour avoir une main-d'œuvre qualifiée. Son maintien est indispensable.

Il faut envisager une contribution type taxe carbone strictement encadrée et règlementée, qui pourrait compenser pour partie des actions concrètes de préservation et sortir de la logique que seul le bois paie la forêt.

Enfin, préserver notre patrimoine forestier en valorisant ces multifonctionnalités, comme le stockage du carbone, la purification de l'eau, l'enrichissement des sols et, tout simplement, le bien-être de l'homme, supposent une politique ambitieuse et nécessaire. À ce titre, la CFE-CGC ne peut que cautionner la proposition du CESE de pérenniser un secrétariat d'État afin d'assurer le pilotage politique et administratif de la filière.

La CFE-CGC a voté cet avis.

